



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, que conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, le rapport financier et le rapport des vérificateurs pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, préparés par la firme Roy, Desrochers, Lambert, pour la Ville de Daveluyville, seront déposés devant le conseil lors de la séance ordinaire du conseil le lundi 4 mai 2020 à 20 h.

La séance se tiendra à huis clos, par conférence téléphonique (Arrêté 2020-004 du 15 mars 2020 pris par la ministre de la Santé et des Services sociaux en raison de la pandémie COVID-19).

Donné à Daveluyville, ce 21 avril 2020.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Pauline Vrain', is written over a horizontal line.

Pauline Vrain
Greffière